

# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 8 septembre 2016 à 20h15 à la Chapelle

Présidence de Monsieur Pierre Roth, Président

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption des derniers procès-verbaux
3. Assermentation
4. Lettre et pétitions
5. Communications municipales
6. Nomination d'un(e) délégué(e) suppléant(e) à l'ASIA
7. Nomination d'un(e) délégué(e) à l'Entente intercommunale « Les Savoies »
8. Octroi de diverses autorisations pour la législature
  - a. Présentation
  - b. Préavis
  - c. Rapport de la commission des finances
  - d. Décision
9. Arrêté d'imposition
  - a. Présentation
  - b. Préavis
  - c. Rapport de la commission des finances
  - d. Décision
10. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h18

## 1. Appel

Présents : 33 membres

Excusés : Richard Emmenegger et Roland Pfister

Absents : ---

Le Conseil peut siéger valablement

## 2. Adoption des derniers procès-verbaux

A modifier sur le procès-verbal du 23 juin 2016 : M. Pierre Hauser est excusé et non absent.

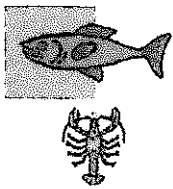
Les procès-verbaux du 19 mai et du 23 juin 2016 sont acceptés à l'unanimité avec la modification susmentionnée.

## 3. Assermentation

Assermentation de Mme Isabelle Beck-Keusen par le Président.

## 4. Lettre et pétitions

Lecture du postulat de Mme Coraline Sandoz concernant la taxe déchetterie pour les entreprises demandant d'étudier la possibilité d'affiner les critères de facturation selon les types de sociétés et d'après leur taille.



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 8 septembre 2016 à 20h15 à la Chapelle

M. Blaise Baumann explique que le règlement à ce sujet est en cours de modification. Il propose de remettre le postulat à la prochaine séance, afin de déterminer si le problème a été réglé par le nouveau règlement.

L'assemblée accepte le report de postulat à la prochaine assemblée avec 1 abstention.

## 5. Communications municipales

Blaise Baumann

- Se réjouit de travailler avec le nouveau conseil pour cette législature
- Informe que la Municipalité a eu 2 séances concernant les modifications sur la LAT et qu'il n'a malheureusement pas d'informations supplémentaires actuellement.

Mme Micheline Duruz demande quand est-ce que l'on connaîtra les quotas de population permise pour Cudrefin.

- Les 1<sup>er</sup> résultats seront connus d'ici à la fin de l'année, au plus tard dans 1 an.  
Une fois les quotas définis, la municipalité va en prendre connaissance avec la commission d'aménagement du territoire. Blaise Baumann explique que la Municipalité et la commune ont peu de marge de manœuvre à ce sujet.

Samuel Glauser demande si le travail en collaboration avec la Commission d'aménagement du territoire va avoir lieu maintenant ou après la 1<sup>ère</sup> décision.

- Le rôle de la commission est de communiquer avec la municipalité par le biais de rapports.

Samuel Glauser souhaite que la commission d'aménagement du territoire soit intégrée rapidement dans le projet. Blaise Baumann en prend note.

Hans Peter Haeberli

- Information concernant les gitans qui sont venus s'installer avec environ 40 caravanes sur un terrain privé sans autorisation de son propriétaire ni de la commune. Des mesures ont été prises rapidement, ils ont été priés de quitter les lieux le 2 août au plus tard. Suite à leur départ, Virgile Geisbühler, employé communal, a été blessé lors du ramassage des déchets des gitans.
- Excuse au nom de la commune concernant la conduite d'eau qui a sauté à la Côte du Haut suite à des travaux.

Anne-Lise Stritt

- La prochaine course des aînés se déroulera au musée Charlie Chaplin.
- 165 élèves sont actuellement dans le nouveau collège, réparti en 8 classes.
- Le parascolaire accueille actuellement 45 enfants.
- Le projet de crèche à Cudrefin, qui sera une antenne de la crèche d'Avenches, suit son cours. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'ASIA va prendre le contrôle du préscolaire et parascolaire de Cudrefin. Ensuite l'ARAJ (Association du Réseau d'Accueil de Jour) va faire des études de transformations et informer sur les quotas d'accueil.

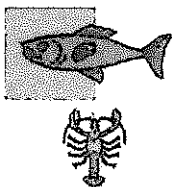
M. Dominique Bréa demande si une date a été fixée pour ce projet. Pas de date actuellement.

Thierry Schneiter

Pas de communication

Nicole Reichenbach

- Les feux de signalisation à l'entrée du camping ont été changés et sont solaires.
- Les travaux de rénovation de la pataugeoire du camping vont débiter.



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 8 septembre 2016 à 20h15 à la Chapelle

## 6. Nomination d'un(e) délégué(e) suppléant(e) à l'ASIA

M. Dominique Bréa supplément passe membre.

Suppléant : M. François Hoffmann est élu tacitement selon l'art. 11 ch 3 de la loi sur les Communes.

## 7. Nomination d'un(e) délégué(e) à l'Entente intercommunale « Les Savoies »

M. Jean-Daniel Bourgoïn est élu tacitement selon l'art. 11 ch 3 de la loi sur les Communes.

## 8. Octroi de diverses autorisations pour la législation

a. *Présentation* par M. Blaise Baumann

b. *Préavis*

c. *Rapport de la commission des finances* lu par M. Maurizio Piazza. La commission des finances demande au Conseil d'accepter l'autorisation de plaider, l'autorisation générale d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles et l'autorisation générale de statuer sur les acquisitions, les aliénations et sur l'acquisition de participation dans des sociétés commerciales.

d. *Décision* : accepté par l'assemblée avec 1 abstention

## 9. Arrêté d'imposition

a. *Présentation* par M. Blaise Baumann

b. *Préavis*

c. *Rapport de la commission des finances* lu par M. Christian Richard. La commission des finances demande au Conseil d'accepter l'arrêté d'imposition.

Précision de M. Blaise Baumann que les autres impôts (fonciers, sur les chiens, etc.) restent inchangés.

M. Pierre Hauser demande si un référendum a été envisagé.

M. Blaise Baumann répond que Cudrefin est dans les 10 communes avec les taux d'impositions les plus bas. Et que les 4 pts d'impôts supplémentaires équivaudront à environ CHF 150'000 sur un montant de CHF 8 millions.

M. Pierre Hauser réitère sa question concernant le référendum. M. Blaise Baumann dit que ce n'est pas prévu dans le règlement mais se penche sur la question.

M. Pascal Huguenin demande si une hausse progressive a été envisagée. M. Blaise Baumann répond que la question de l'augmentation de 2 points en 2017 et 2 points en 2018 a été soulevée. La Municipalité a pris la décision de l'augmentation de 4 points en 2018.

M. Pierre Hauser demande si l'augmentation de 4 points est fixe ou reste à définir. M. Blaise Baumann répond que ce n'est pas fixe et que nous serons obligés de dépenser plus à l'avenir notamment avec les nouvelles routes et la station d'épuration en 2020.

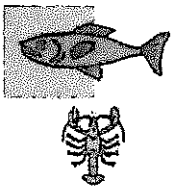
d. *Décision*

L'assemblée accepte le préavis à l'unanimité.

## 10. Divers

M. Pierre Hauser demande où est passé le « radar sympa ». Thierry Schneiter explique que des pieds fixes ont été commandés et qu'ils attendent sur le retour de l'employé communal accidenté pour les poser.

Fabrice Schneiter demande où en est la pose des lampes du Chemin Huitante promises pour la fin de l'année. Blaise Baumann explique que ces dernières devaient être posées en même temps que celles des Nouvelles Rives. Mais comme le chantier a pris du retard, il va penser à dissocier les deux projets.



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 8 septembre 2016 à 20h15 à la Chapelle

Jean-Luc Amiet demande l'état du capital du Fonds Fontanellaz. Blaise Baumann répond qu'il s'élève à CHF 2,5–3 millions, celui-ci étant destiné à financer les sorties des aînés et pour un éventuel projet d'appartements protégés.

Pierre Hauser demande ce qu'il en est de la sécurité à la sortie du camping et de la zone artisanale. Au camping les vélos utilisent la sortie des véhicules à moteur pour rentrer. Pourrait-on installer des panneaux de signalisation ? Hans Peter Haeberli répond que poser des panneaux partout n'est pas une solution mais va analyser la problématique de la sortie du camping.

Pascal Maeder demande s'il est possible, à la Route de Neuchâtel, de réduire le bruit des grilles quand des véhicules roulent dessus. Blaise Baumann répond que la Municipalité a déjà fait usage de la garantie de 10 ans pour effectuer quelques améliorations, la Municipalité est actuellement sur le dossier.

Depuis plusieurs séances Isabelle Beck réitère sa question concernant la sécurité des enfants à Champmartin. Blaise Baumann répond que des mesures ont été prises au Collège à Cudrefin avec la pause d'un feu minuté. Il n'a actuellement pas de solution pour le problème de Champmartin.

Raphaël Sémon demande où en est le projet de limitation de vitesse dans la zone habitée du Chemin Huitante. Hans Peter Haeberli répond que selon la loi la vitesse est de 50 km/h. M. Sémon demande s'il est possible d'envisager le 30 km/h. Hans Peter Haeberli est d'accord d'essayer en peignant un 30 km/h au sol.

Pascal Huguenin évoque la problématique du manque de trottoir depuis le Chalet à Montet à la Route de la Fenette. Hans Peter Haeberli en prend note.

Pierre Roth relève que lors d'une séance de la législature précédente, M. Patrick Bon avait soulevé l'idée d'un intranet communal pour que les membres du conseil et de la Municipalité puissent communiquer entre eux. En ce temps-là, le syndic avait demandé d'attendre sur le nouveau site internet de la commune. Le nouveau site est actuellement en ligne. Chacun est encouragé à le consulter afin de déterminer si le sujet de l'intranet est toujours d'actualité.

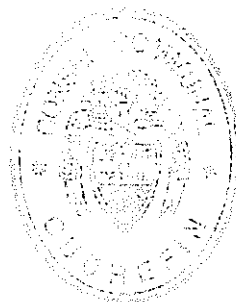
Pierre Roth rend le conseil attentif au secret de fonction en lisant l'art. 40d de la LC correspondant.

Pierre Roth demande si une date est déjà fixée pour la prochaine assemblée. Celle-ci est arrêtée au jeudi 27 octobre 2016 à 20h15 à la Chapelle.

M. Pierre Roth remercie les Conseillers de leur présence et lève la séance à 21h20.

Le Président

Pierre Roth



La Secrétaire

Melinda Beck